

Commune de  
**Gellainville**  
Eure-et-Loir

7, rue de la Mairie - 28630 GELLAINVILLE - Tél : 02.37.28.69.87

# Révision du Plan Local d'Urbanisme



LISTE ET FICHES DES ÉLÉMENTS BÂTIS ET PAYSAGERS IDENTIFIÉS AU  
TITRE DES ARTICLES L151.19 ET 23 DU CODE DE L'URBANISME

**4.c**

- ▶ Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme le 17 octobre 2022
- ▶ Arrêt du Plan Local d'Urbanisme le 2 septembre 2025
- ▶ Enquête publique
- ▶ Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme

PHASE :

**Arrêt**



4bis rue Saint-Barthélemy - 28000 Chartres  
courriel : [contact@b-oya.fr](mailto:contact@b-oya.fr)  
02 37 91 08 08

Vu pour être annexé à la  
délibération du  
conseil municipal  
du 2 septembre 2025

arrêtant la révision du  
plan local d'urbanisme  
de la commune  
de Gellainville

Le Maire,

L'article L151-19 du Code de l'urbanisme précise que : « le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration..»

Cette identification peut donc concerner des secteurs mais aussi des éléments ponctuels. Elle implique un accord de la commune pour une modification de l'élément identifié. En effet, l'article R. 421-23, du Code de l'urbanisme précise que «Les travaux ayant pour effet de modifier ou de supprimer un élément que le plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu a identifié, en application de l'article L. 151-19 ou de l'article L. 151-23, comme présentant un intérêt d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique» doivent être précédés d'une déclaration préalable».

Privés ou publics, ces édifices présentent un intérêt certain justifiant la proposition de leur recensement.

Après recensement exhaustif, ce patrimoine a été identifié au travers des fiches descriptives suivantes, destinées à :

FAIRE CONNAITRE le patrimoine de la commune

IDENTIFIER les éléments caractéristiques et leur intérêt

PRECISER les éléments intéressants qui les caractérisent

Sur le bourg de Gellainville : seuls l'église, la bâtiment principal et le puit du presbytère, le four à pain et le mur « GODARD » (ancien porche de la ferme située 2, rue du Coudray) seront identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme et feront l'objet de prescriptions ; Les éléments du petit patrimoine comme la croix rue de Corancez, le monument aux mort et la mare également.

Sur le hameau de Bonville : seuls la croix rue de Nogent-le-Phaye, les pompes à eau, les mares seront identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme.

Les autres constructions anciennes ne seront pas identifiées mais font l'objet de recommandations particulières dans le règlement afin que soit préservée leur apparence d'origine ; ceci impliquant de limiter les interventions de type ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) sur les murs et éléments d'architecture en pierres, en briques, en bauge, les éléments de décors et les modénatures de tout genre.

	<b>Eglise</b>
Adresse	Gellainville
Référence cadastrale	Section AA, parcelle 62
Caractéristiques et intérêt patrimonial	
Prescription(s)	Conservation et mise en valeur de l'église






Prescription(s)

En cas de restauration, respecter l'aspect visuel d'origine.

Cimetière




	Presbytère
Adresse	4, rue de l'église Gellainville
Référence cadastrale	Section AA, parcelle 62
Caractéristiques et intérêt patrimonial	
Prescription(s)	Préservation des caractéristiques volumétriques et architecturales. Interdire toute destruction du puit, restaurer ce dernier dans son état initial connu.
	
Prescription(s)	En cas de restauration du mur et de la porte, respecter l'aspect visuel d'origine.
	

Adresse	4, rue du Coudray Gellainville / Sentier Saint-Joseph
Référence cadastrale	Section AA, parcelle 49
Caractéristiques et intérêt patrimonial	Ancien four à pain
Prescription(s)	Préservation des caractéristiques volumétriques et architecturales.
	
Prescription(s)	En cas de restauration du mur, respecter l'aspect visuel d'origine.
	

	<b>Murs et portes</b>
Caractéristiques et intérêt patrimonial	2, rue du Coudray, Gellainville
Prescription(s)	En cas de restauration, respecter l'aspect visuel d'origine.




	Croix de chemin
Adresse	Rue de Corancez Gellainville
Référence cadastrale	Domaine public
Caractéristiques et intérêt patrimonial	
Prescription(s)	Interdire toute destruction de l'élément, restaurer ce dernier dans son état initial connu
	

	<b>Monument aux morts</b>
Adresse	Rue de l'église, Gellainville
Référence cadastrale	Domaine public
Caractéristiques et intérêt patrimonial	
Prescription(s)	Interdire toute destruction de l'élément, restaurer ce dernier dans son état initial connu



	Mare
Adresse	Rue de Corancez/ rue du Coudray Gellainville
Référence cadastrale	Section AA, parcelle 4
Caractéristiques et intérêt patrimonial	Élément de patrimoine rural lié à l'eau, d'intérêt architectural, historique et culturel.
Prescription(s)	Préserver l'écoulement des eaux.





	<b>Alignement d'arbres</b>
Adresse	Rue de Corancez Gellainville
Référence cadastrale	Domaine public
Caractéristiques et intérêt patrimonial	Alignement d'érables
Prescription(s)	Préservation des arbres existant.
	

	<b>Mare du grand Marchais</b>
Adresse	Grande rue Bonville
Référence cadastrale	Section AB, parcelle 38
Caractéristiques et intérêt patrimonial	Élément de patrimoine rural lié à l'eau, d'intérêt architectural, historique et culturel.
Prescription(s)	Préserver l'écoulement des eaux.



	<b>Mare le petit Marchais</b>
Adresse	Grande rue Bonville
Référence cadastrale	Section AC, parcelle 14
Caractéristiques et intérêt patrimonial	Élément de patrimoine rural lié à l'eau, d'intérêt architectural, historique et culturel.
Prescription(s)	Préserver l'écoulement des eaux.



	<b>Roue à volant</b>
Référence cadastrale	Grande rue - Bonville
Caractéristiques et intérêt patrimonial	Petit élément patrimonial d'intérêt
Prescription(s)	Interdire toute destruction des éléments, restaurer ces derniers dans leur état initial connu.
<b>Bonville</b>	
Grande rue Section AB, parcelle 280	Grande rue
	

	Croix de chemin
Adresse	Rue de Nogent-le-Phaye Bonville
Référence cadastrale	Domaine public
Caractéristiques et intérêt patrimonial	
Prescription(s)	Interdire toute destruction de l'élément, restaurer ce dernier dans son état initial connu

